

Poste à pourvoir

Pour notre plateforme d'accompagnement pour 65 Mineurs Non Accompagnés (14 à 18 ans) et de 12 jeunes majeurs basée à Limoges, nous recrutons :

Un Directeur d'établissement H/F

Implantée sur la Nouvelle Aquitaine et les Bouches du Rhône, nous sommes une association du secteur social et médico-social dynamique et engagée. Nos 1200 salariés et 48 établissements et services accompagnent avec **Bienveillance, Respect, Confiance et Dignité** des enfants, des jeunes adolescents et des adultes, fragilisés par leur environnement social ou leur situation de handicap.

Nos valeurs sont les vôtres ? Vous avez envie de nous rejoindre ?

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous l'autorité du Directeur général, vous assurez la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du projet d'établissement dans le respect des valeurs associatives. Vos principales missions seront :

- De construire et développer les partenariats locaux et de représenter l'Institut Don Bosco au sein de votre réseau local.
- D'assurer la gestion budgétaire, administrative et financière de l'établissement.
- De manager une équipe pluridisciplinaire.
- De piloter l'organisation générale de l'établissement dans une logique d'amélioration continue de la qualité.

Vos atouts pour réussir :

- Vous disposez de compétences managériales, de rigueur, d'analyse et de synthèse.
- Vous appréciez travailler en autonomie, avoir des responsabilités et prendre des initiatives.
- Vous êtes en capacité d'accompagner l'équipe dans une prise de hauteur et une démarche de réflexion continue.
- Vous êtes titulaire d'une formation CAFDES ou d'un diplôme équivalent.
- Enfin, vous disposez d'une expérience avérée dans la conduite d'un projet d'établissement en protection de l'enfance et plus spécifiquement auprès des Mineurs Non Accompagnés.

Alors ? Vous venez ?

Nous vous proposons :

- Un statut Cadre, un emploi en CDI, à temps complet.
- Basé à Limoges, à pourvoir immédiatement.
- Une rémunération brute annuelle entre 44K€ et 57K€ (selon l'expérience et les modalités de la convention collective).
- Des indemnités d'astreintes.
- Une mutuelle d'entreprise prise en charge à hauteur de 65%
- 25 jours de congés annuels + 18 jours de congés trimestriels supplémentaires.
- Un CSE attractif : carte vacances, locations saisonnières, places de cinéma...

Pour postuler :

- Envoyez- nous votre CV et lettre de motivation en indiquant la référence 23/0942 à : recrutement@institut-don-bosco.fr
- Pour nous découvrir, nous nous rencontrerons dans le cadre d'un ou plusieurs entretiens.